

**INTERVIEW LORS DU SALON DES MAIRES,
DIFFUSEE SUR LE SITE INTERNET DE LA GAZETTE DES COMMUNES LE
20 NOVEMBRE 2007**

Durée : 3 minutes 30

Bonjour Michel Namura. Vous êtes vice-président du Syndicat des directeurs généraux des collectivités locales.

On parle beaucoup de la performance dans le secteur public local.

Pour vous, Monsieur Namura, vous êtes également directeur général de la ville de Saint-Ouen, qu'est-ce qu'une collectivité performante ?

[Michel Namura] : Hé bien, pour nous, pour les directeurs généraux, une collectivité performante est une collectivité qui correspond aux trois critères de performance définis pour les politiques publiques de l'Etat et nous sommes également dans ces trois critères, c'est-à-dire l'efficacité, l'efficience et la qualité.

L'efficacité, c'est quoi ? C'est savoir si le service public répond bien aux besoins des citoyens et aux objectifs politiques des élus.

Le deuxième critère, l'efficience, c'est savoir, pour ce service public, à quel coût il est rendu, avec quels moyens il est développé. Et enfin la qualité de ce service : est-il apprécié, satisfait-il les usagers d'un équipement, d'une gestion ou d'un service ?

Ce sont ces trois critères publics qui définissent la performance publique d'une gestion locale.

Vous avez parlé de moyens. Pour certains, la notion même de performance est le fondement d'une vision libérale du service public. Qu'en pensez-vous ?

[Michel Namura] : Vous auriez raison si effectivement, on ne considérait qu'un seul critère, celui de l'efficacité, celui du coût, celui des moyens. Or, il faut apprécier globalement et combiner les trois critères, l'efficience, l'efficacité et la qualité. La qualité du service rendu, l'efficacité de la réponse du service public.

C'est effectivement globalement une politique publique et une gestion publique qui ont pour objectif la satisfaction de besoins et non pas une performance uniquement orientée sur les coûts.

*Alors justement, toute l'importance de la mesure de cette performance...
Comment mesure-t-on la performance d'un service public ?*

[Michel Namura] : Je dois dire que dans ce domaine, on est encore, j'allais dire, au début. Nous ne disposons pas encore des indicateurs, de ces ratios nécessaires pour mesurer la performance et c'est tout le travail des directeurs généraux, avec leur Syndicat et avec l'Institut Berger Levrault, qui consiste depuis trois ans à travailler sur un référentiel commun de la performance pour nous permettre de nous comparer en interne, voir l'évolution de cette performance et puis surtout nous comparer au niveau national avec les collectivités de la même strate.

Où en sont les travaux de ces référentiels ? Il existe déjà un document qu'on peut consulter ?

[Michel Namura] : Il existe déjà sur trois politiques publiques, la petite enfance, le sport et la culture.

Il intéresse fortement le Ministère de l'évaluation des politiques publiques. Nous l'avons présenté à notre dernier congrès et nous espérons pouvoir le faire aboutir et le concrétiser avec l'aide du Ministère dans le courant de l'année 2008.

Très bien. Pour finir, vous êtes directeur général de la ville de Saint-Ouen. A Saint-Ouen, la performance prend quelle forme ?

[Michel Namura] : Alors là aussi, nous expérimentons, nous avons une procédure, une méthode que nous avons mise en place depuis deux ans qu'on appelle EPPS. Alors, c'est un nom peut-être barbare mais qui veut simplement dire évaluation et perspective des politiques sectorielles. Donc, on passe en revue chaque année les 17 politiques publiques locales qui ont été identifiées en présence du maire, de l'adjoint au personnel et de l'adjoint aux finances.

Le directeur présente effectivement l'évaluation avec les points forts et les points faibles de la politique publique.

Et nous évaluons, avec des indicateurs que nous mettons en place, la qualité appréciée de l'utilisateur et nous rendons compte également des coûts.

Je dois dire qu'il y a des limites car nous ne disposons pas encore, et c'est tout le travail que nous faisons, d'indicateurs, de ratios chiffrés permettant d'évaluer objectivement, complètement cette performance.

Hé bien Monsieur Namura, je vous remercie beaucoup.

[Michel Namura] : Je vous remercie.